



Paris, le 29 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

XXVIIIème congrès fédéral de la Fédération Nationale des Orthophonistes : Futures responsabilités, rôle et statut de l'orthophoniste à l'horizon 2022

La FNO et le Syndicat Régional des Orthophonistes d'Aquitaine organisent les 6, 7 et 8 juin prochains, le XXVIII^{ème} congrès fédéral de la FNO

Son thème, « *Futures responsabilités, rôle et statut de l'orthophoniste à l'horizon 2022* », s'inscrit dans le contexte d'une mutation profonde en cours, pour notre système de santé.

Les tables rondes permettront à la profession d'y exposer ses exigences en termes de statut et d'échanger sur le rôle que nous entendons jouer dans le paysage de la santé à venir.

L'orthophoniste est un professionnel de santé qui assume pleinement ce que la profession a obtenu ces dernières années et qui revendique la transposition concrète de son statut dans tous les domaines de son exercice professionnel. Il est un professionnel de santé de premier recours aux pratiques avancées. Il a un haut degré d'autonomie professionnelle.

Dans un contexte de poursuite de la transformation du système de santé, d'évolution du système de protection sociale, l'affirmation de nos compétences et l'autonomisation de notre profession doivent permettre aux orthophonistes d'exercer leur métier pleinement.

Ce congrès permettra en outre d'adopter et d'exposer le projet politique du prochain mandat fédéral et d'élire l'équipe fédérale qui la mettra en œuvre.

**Le congrès fédéral,
un rendez-vous incontournable pour la profession,
fondateur de l'avenir d'une profession impliquée et fière de son identité**

Contact presse : FNO : 06.86.59.31.24.